

Adhésion individuelle 2024

(privilégier l'adhésion / le paiement en ligne)

L'adhérent à l'ABIUT est un professionnel de la documentation.

- Il pourra participer aux événements organisés par l'ABIUT
- Il sera convié à l'Assemblée Générale de l'association
- Il pourra accéder à l'espace adhérent du site internet, en créant un compte sur www.abiut.fr

Première adhésion

Renouvellement

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone..... Courriel@.....

-> En poste à l'IUT de

Fonction au sein de la bibliothèque de l'IUT :

-> Hors IUT, nom de la structure, du service :

Lien avec la bibliothèque de l'IUT :

Adresse professionnelle

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Courriel@.....

Cotisation annuelle J'adhère à titre individuel à l'Association des Bibliothèques d'IUT pour l'année 2024
et je joins un chèque de 10 € à l'ordre de l'ABIUT.

Date :

Signature :

Veuillez compléter ce bulletin d'adhésion et régler votre cotisation annuelle de 10€ par chèque à l'ordre de l'ABIUT.

Ce bulletin et le règlement sont à adresser à :

ABIUT, C/O Mme Martine Sablé
Bibliothèque IUT de Lannion
Rue Edouard Branly
22302 Lannion Cedex